



il a quitté le domicile sans nous laisse d adresse

Par **laura13**, le **14/07/2008** à **14:30**

bonjourrn voilà huit jours que mon mari a quitté la maison après etre passé a la gendarmerie (non n'avons pas de bureau de police) il a déclaré mais pas de mains courante car la gendarmerie ne fait pas cela ...rn j'ai déclaré à mon tour par tel son départrn je n'ai aucune adresse à ce jour je ne sais pas ou le joindre il ne répond pas sur son portable rn je ne peux rien faire car je ne sais pas s'il à fait une demande de divorce rn il m'a avoué au tel le lendemain de son départ qu'il avait une liaison depuis févrierrn j'ignore s'il paiera le loyer ...les factures...je n'ai aucun revenu rn que dois je faire puis je l'obligé à régler le loyer et le reste car je ne peut pas faire de démarche administrative s'il revient demain ?? je risque d'avoir des problèmes il m'a tout de même laissé les clès et il a pris ses vêtements et ses outils mais sa salle à manger est encore là ... (bien de sa grand-mere)rnj'ai une fille de 13 ans qui n'a pas entendu son pere depuis une semaine et qui "à mal au ventre ..."